

LE CONGRES DES INSTITUTEURS

ET INSTITUTRICES BILINGUES.

L'Association des instituteurs et institutrices de langues française et anglaise du Manitoba a tenu son congrès annuel les 26 et 27 octobre à l'Académie Provencher de Saint-Boniface. Comme par les années passées, ce congrès a été un succès. 147 instituteurs et institutrices, tant laïques que religieux, étaient présents. Les séances du soir, les seules ouvertes au public, réunirent un grand nombre d'amis de l'éducation particulièrement désireux de témoigner leur sympathie à l'enseignement bilingue qu'un procès retentissant venait de remettre à l'ordre du jour. L'enthousiasme suscité par les allusions de nos conférenciers à la brûlante question était vraiment réconfortant et démontrait une fois de plus que la persécution ou l'ostracisme produisent toujours un effet contraire à celui qu'en attendent ceux qui y ont recours. C'est le cas de redire avec l'honorable Thomas Chapais que "la langue française chez nous est un fait d'ordre social, politique et religieux dont ceux qui ne l'aiment pas feraient mieux de prendre leur parti. La dualité de langage en ce pays est une chose toute naturelle, toute simple et toute compréhensible, quand on daigne jeter un coup d'œil sur nos origines et les vicissitudes de notre existence nationale. Il y a deux langues au Canada, parce que le Canada est dû à la collaboration de deux grandes races: la race française qui l'a fondé, évangélisé et civilisé, la race anglaise qui est venue plus tard, à l'ombre d'un nouveau drapeau, symbole d'une souveraineté nouvelle, travailler à son développement, à son accroissement et à sa prospérité.

"A quoi songent donc ceux qui s'imaginent que les deux millions de Canadiens-français vont maintenant consentir honteusement à fouler aux pieds leur passé, à renier leurs traditions, à abandonner la langue harmonieuse et claire léguée par les ancêtres? Quelle aberration criminelle serait celle des gens qui croiraient pouvoir la leur arracher des lèvres, — je dis mal, la leur arracher de l'âme! — Allons donc, qu'on essaie et on verra!"

Le français est aussi officiel que l'anglais au Canada. Malgré les lois draconiennes, contraires au droit naturel et constitutionnel, actuellement insérées dans la législation des provinces de l'Ouest, nous continuerons à protester avec la dernière énergie contre ces odieuses entraves et nous ne déposerons les armes que lorsque la dernière aura disparue. Dans l'Ouest, comme dans les autres parties du Canada, le verbe français se perpétuera. En même temps que nous cultiverons avec un soin jaloux notre immortelle langue française, nous apprendrons avec soin la langue anglaise, l'autre langue officielle du pays, et ainsi nous serons doublement outillés pour ce que le *Free Press* ap-